



Paris, le 9 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restauration des salariés du Bâtiment et des Travaux Publics : un enjeu de dignité

Les entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics accueillent, forment et emploient près d'un million quatre cent mille salariés. Alors que des conditions hivernales s'installent peu à peu sur le pays, mettre à l'abri leurs salariés pendant le temps du déjeuner, leur permettre de prendre leur repas au chaud est pour tous les chefs d'entreprise et pour les artisans, un enjeu essentiel pour de bonnes conditions de travail.

Depuis plusieurs mois, la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Nationale des Travaux Publics et leurs réseaux de fédérations locales ne cessent d'alerter les pouvoirs publics sur l'absolue nécessité de permettre aux salariés de déjeuner dans un lieu clos et chauffé : leur permettre l'accès aux restaurants routiers, comme les salariés du transport, permettre l'ouverture de salles municipales, de gymnases, d'ouvrir l'accès des cantines des CFA dans le respect des règles sanitaires...des solutions pragmatiques existent.

Pour Olivier Salleron, président de la FFB, « *Pour ce deuxième confinement, le bâtiment a été considéré comme une activité économique essentielle. Alors assurer à nos compagnons des conditions satisfaisantes et leur permettre, quand ils le souhaitent, de déjeuner au chaud dans le respect des règles sanitaires contribue à leur confort mais également à une activité exercée en sécurité.* »

Pour Bruno Cavagné, président de la FNTP, « *Depuis le début de la crise sanitaire, les entreprises de Travaux Publics et leurs salariés se sont adaptées, ont répondu aux besoins des territoires et des citoyens en matière d'infrastructures et continueront à le faire. Aujourd'hui, nous demandons simplement du pragmatisme pour assurer des conditions de restauration adaptées à la période.* »

Contacts :

FFB
Anaïk CUCHEVAL
01 40 69 51 39
cuchevala@national.ffbatiment.fr
[@AnaikCucheval](https://www.facebook.com/AnaikCucheval)

FNTP
Contact Havas: Manon GAUDEFROY,
manon.gaudefroy@havas.com ,
07 88 61 74 01
Contact FNTP: Sophie CAHEN, cahens@fnntp.fr
07 84 17 75 93

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 148* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 121 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2019). www.ffbatiment.fr ou [@FFBbatiment](https://www.facebook.com/FFBbatiment)
La Fédération Nationale des Travaux publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 fédérations régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de travaux publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. www.fnntp.fr @FNTP_info